

## « Sauvons St Martin d'Ayguebonne » - Lettre aux Adhérents (Septembre/Octobre 2021)

Vous trouverez dans cette lettre un bref compte rendu de nos activités de l'été et l'évocation de nos projets à venir.

- 1- **Notre Assemblée Générale** qui s'est tenue dans la nef de St Martin le 12 août avec un faible effectif de participants a permis de faire le point suite aux décisions de l'Architecte des Bâtiments de France venu en visite à ST Martin le 27 juillet.

**Autorisation** a en effet été obtenue **de refaire la couverture du chœur en lauzes calcaire de pays**. Un devis en ce sens a été établi par l'entreprise agréée SARL Séverac et fils d'Aguessac d'un montant de 14 971 € TTC, un autre par l'entreprise de maçonnerie ANDRE Alain pour 3564 € TTC.

Le vote positif du **Conseil Municipal** le 29 juillet **d'acceptation de la maîtrise d'ouvrage** permettra le remboursement de la TVA (20% = 3 700 €) et l'obtention de subventions des collectivités territoriales à hauteur de 60 à 65 %.

Notre Association prendra en charge environ 6 500 €.

Notre proposition de remettre en place la fenêtre du chœur côté Nord détériorée vers 1930 pour installer un plancher de même que l'idée judicieuse de mettre une couverture provisoire pour assurer la mise hors d'eau de la nef n'ont pour l'instant pas reçu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

- 2- Propositions qui se sont dégagées des discussions enrichissantes de l'Assemblée :
  - Demande d'un autre devis pour la couverture du chœur
  - Dégagement des éléments parasites du chœur (plancher, ratelier, mangeoire) et enlèvement des amoncellements de pierres extérieurs et intérieurs
  - Mise en place (avec l'aide de la Mairie) de panneaux de fléchage pour faciliter l'accès à St Martin et installation d'un panneau explicatif sur le bâtiment.
  - Nécessité de mise en place au plus tôt d'un site internet sur St Martin en lien avec celui de la Commune et création d'un site facebook.
  - Propositions de circuits pedestres en lien avec St Martin et routiers avec les églises préromanes et romanes des villages voisins.
  - Pour les 10 ans de l'Association en 2022 une fête « vigneronne » avec un spectacle théâtral sont envisagés.
- 3- Le 20 août une **visite d'églises préromanes** assez comparables à St Martin ayant fait ou faisant l'objet de restaurations, St Jacques de Salsac (Cne de St Beauzély) et St Pierre de Brocujouls (Cne de Millau) a permis d'évaluer les problématiques en jeu. (voir les articles parus dans le Journal de Millau du 25/08 et Midi Libre du 29/08).

En conclusion, nous renouvelons notre appel à tous pour nous soutenir soit par votre adhésion (actuellement ... ? adhésions), soit par une donation même modeste à la

Fondation du Patrimoine donnant droit à une déduction fiscale de 66% (adressée par chèque à Fondation du patrimoine pour L'Eglise de St Martin d'Ayguebonne à Montjoux – 11 Bd des Récollets 6b -CS 97802 – 31078 Toulouse Cedex 4, ou virement sur internet : [www.fondation-patrimoine.org/62874](http://www.fondation-patrimoine.org/62874)).

D'avance nous vous remercions pour votre aide et votre fidélité stimulantes.

PS/ Suite aux décisions prises en Conseil d'Administration le 12 octobre 2021 :

- Le chœur de St Martin a été dégagé des éléments le défigurant
- L'élaboration du panneau à apposer sur l'église est en cours et un panneau routier sera mis en place par la mairie de Montjoux avant l'été 2022
- Le site internet est désormais accessible et en cours de constitution.
- La préparation des évènements pour fêter les 10 ans de l'Association est en cours.
- Les dossiers de demande de subvention aux collectivités territoriales ont été déposés par la Commune de Montjoux le 19 novembre. Les travaux de réfection de la toiture du Chœur devraient intervenir en Septembre-Octobre 2022.